

Réunion du Comité Syndical du 14 Octobre 2021

COMPTE RENDU ANALYTIQUE

Date de la convocation : 4 Octobre 2021

Secrétaire de séance : M. CHALLETON (Communauté de Communes Terres du Haut Berry) ;

Présents avec voix délibérative :

- Communauté d'Agglomération Bourges Plus : M. CHALOPIN ; M. STOQUERT ; M. BLOND ; M. DESROCHES ; M. BLIAUT ; M. BARBIER ; M. GEORGET ; M. AUDOUX ;
- Communauté de Communes La Septaine : M. MENNESSON ;
- Communauté de Communes Terres du Haut Berry : M. BORITCH ; M. CHALLETON ; M. BLAIN ; Mme LATOURNERIE ; M. RIPARD ; M. BENOIT ; M. MACHADO ; Mme PAJON ; M. GROUSSON ; M. DE PAUL DE BARCHIFONTAINE ; M. COSSON ; M. MATHEY ; Mme RAFFAITIN ; M. BOUET ; M. MENNESSIER ; M. COLLIN ; M. BAILLY ;
- Communauté de Communes Vierzon Sologne Berry : Mme MOREVE ; Mme TORCHY.

Présents sans voix délibérative :

- Communauté d'Agglomération Bourges Plus : M. BERGER ; M. PRUDENT ;

Absents excusés :

- Communauté de Communes Berry Loire Vauvise : Mme SAUVEUR ;
- Communauté de Commune de La Septaine : Mme BELOTTINI ; M. BAUDON ; M. POLICARD ; M. ROMAIN ; Mme CHIRON ;
- Communauté de Communes Terres du Haut Berry : Mme DELAPORTE ; M. POISSON ; M. JACQUET ; M. GENESTE ; Mme SAISSSELIN ; M. PINSON ; M. GAZOUNAUD ; M. BOUARD ; M. MOQUAY
- Communauté de Communes Vierzon Sologne Berry : Mme OLLIVIER ; Mme GAUCHER ; M. HARKET ;

Pouvoirs :

- M. ROMAIN (Communauté de Communes La Septaine) à M. MENNESSON (Communauté de Communes La Septaine) ;
- M. POISSON (Communauté de Communes Terres du Haut Berry) à M. MATHEY (Communauté de Communes Terres du Haut Berry).



M. BENOIT, Président, ouvre la séance en précisant que le quorum est atteint, il remercie la Communauté de Communes Vierzon Sologne Berry pour l'accueil et la réalisation du Conseil Syndical dans une salle admirable.

Il remercie également Messieurs FIAT et FONKENELL pour la présentation en amont du Conseil des travaux sur le barrage de l'Abattoir.

- Désignation du secrétaire de séance

Comme pour toute séance, le conseil syndical a obligation de désigner, au début et pour toute la durée de la séance, un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire, lesquelles consistent à rédiger le compte-rendu de ladite séance (Article L2121-15 du CGCT).

Monsieur Thibault CHALLETON (Communauté de Communes des Terres du Haut Berry – Commune des Aix d'Angillon) se propose et est désigné secrétaire de séance par l'organe délibérant.

- Approbation du Compte-rendu en date du 29/06/2021

Monsieur BENOIT demande si les délégués ont des remarques concernant le compte-rendu en date du 29 Juin 2021 ; en l'absence de remarques, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

- Election 3^{ème} Autre Membre suite à démission de M. MENNESSON

2. CS | 4/10/2021



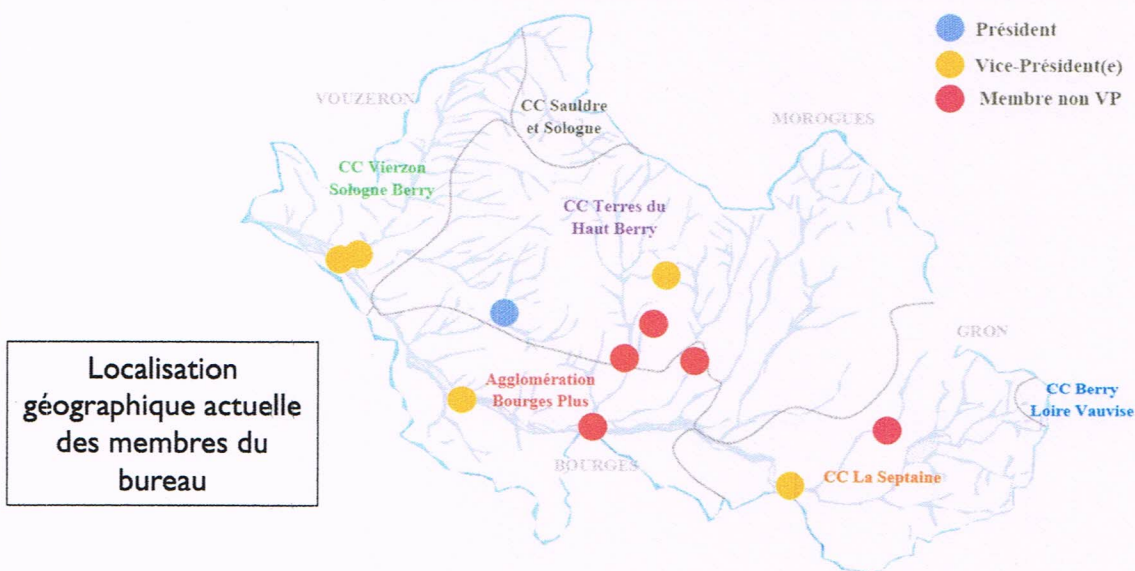
Délibération présentée par Monsieur Gilles BENOIT

Election 3^{ème} Autre Membre (démission de Monsieur MENNESSON – élu 5^{ème} Vice-Président le 29 juin)

Le Président expose :

- ❖ Vu la démission du 3^{ème} Autre Membre, Monsieur Bernard MENNESSON, en date du 24 Juin 2021 ;
- ❖ Vu la délibération n° 10/2020 déterminant le nombre des autres membres à 6 ;
- ❖ (Troisième tour de scrutin à la majorité relative - Le plus âgé est déclaré élu en cas d'égalité des suffrages.)

Il est proposé au Comité Syndical de procéder à l'élection du (de la) 3^{ème} Autre Membre comme suit :



Monsieur BENOIT rappelle que Monsieur MENNESSON a dû démissionner pour candidater et être élu 5^{ème} Vice-Président.

Monsieur BENOIT recense les délégués intéressés :

Candidate :

Madame Cécile LATOURNERIE (Communauté de Communes Terres du Haut Berry)

Monsieur JOLIVET montre la cartographie qui représente la provenance des différents membres du bureau et l'intérêt d'avoir une bonne représentativité géographique du territoire au sein du bureau, ou le nord – nord-est, est assez peu présent notamment.

Madame LATOURNERIE se présente en indiquant être élue au sein de la Communauté de Communes des Terres du Haut Berry et appartenir à la Commune de Morogues. Monsieur COSSON précise que Madame LATOURNERIE est impliquée dans le groupe de travail de mise à jour des statuts.

Vote de la 3^{ème} Autre Membre :

Chaque délégué à l'appel de son nom, dépose dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc et émerge.

2 scrutateurs sont désignés pour procéder au dépouillement :

Monsieur Renaud BLOND (Communauté d'Agglomération Bourges Plus) et Monsieur Thierry COSSON (Communauté de Communes Terres du Haut Berry)

Le dépouillement du vote de la 3^{ème} Autre Membre donne les résultats suivants :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 30
- à déduire : bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du code électoral : 0
- reste pour le nombre de suffrages exprimés : 30

Décision :

Après dépouillement, Madame Cécile LATOURNERIE (Communauté de Communes Terres du Haut Berry) ayant obtenue la majorité absolue des suffrages, est proclamée 3^{ème} Autre Membre.

Monsieur BLOND rappelle que Mme LATOURNERIE est déjà un membre actif dans le cadre des réunions de concertation autour du renouvellement des statuts.

Monsieur BENOIT laisse la parole aux chargés de missions.

Monsieur JOLIVET précise que le conseil est tourné vers la concertation.

Il indique un appel à projets auprès des communes par rapport au futur programme d'actions du SIVY

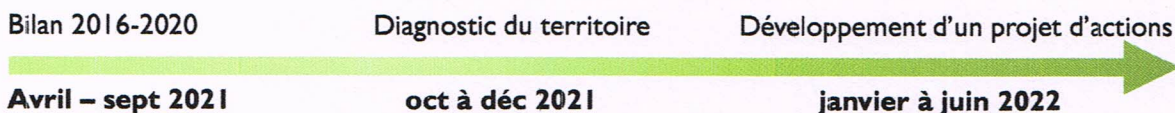
3. CONCERTATION AVEC LE CONSEIL



➤ APPEL À PROJET – Construction du futur programme d'actions

Avec : 

Rappel de l'étude bilan – Phasage :



Les « indicateurs » des partenaires orienteront les actions à mener, mais une adéquation des souhaits est possible !



Envisageons des projets « structurants » au sein des communes

3. CONCERTATION AVEC LE CONSEIL



➤ APPEL À PROJET – Construction du futur programme d'actions

Un travail de prospections et de rencontres est mené par l'équipe du syndicat, depuis janv. 2021 (EPCI, communes, riverains...)



L'équipe technique ne connaît pas « tous » les projets / besoins communaux

Partager avec nous les éventuels besoins ou opportunités du territoire, sur parcelles communales ou privées !

Monsieur JOLIVET stipule que si les communes ont des projets à venir, des besoins ou opportunités, qu'elles n'hésitent pas à solliciter le SIVY pour avis/échanges avec les techniciens. Il donne pour aider deux exemples comme des travaux de voiries avec ouvrage d'art ou le réaménagement du centre bourg/city stade. Il peut s'agir de projets qui ne concernent aucunement le cours d'eau au départ, mais pour lequel l'équipe technique pourrait faire des propositions en complément d'un projet communal.

Monsieur JOLIVET explique le cadre dit général des projets susceptibles d'être retenus et précise les masses d'eau prioritaires :

3. CONCERTATION AVEC LE CONSEIL



➤ APPEL À PROJET – Construction du futur programme d'actions

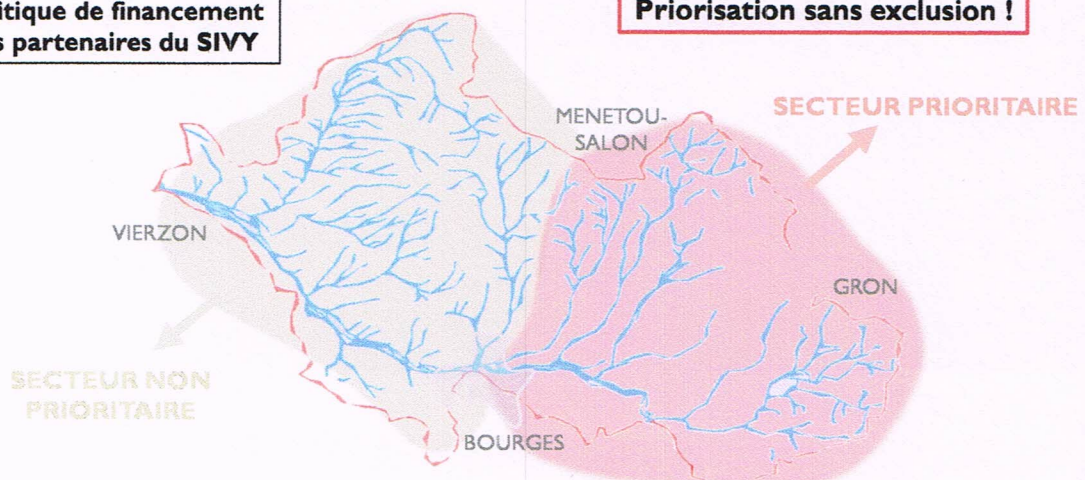
Le cadre « général » des projets susceptibles d'être retenus (4 critères) :

I. Des Masses d'eau en état écologique « moins que bon » prioritaires :

bassin de l'Yèvre amont, Colin, Ouatier, Langis, Villabon...

Politique de financement des partenaires du SIVY

Priorisation sans exclusion !



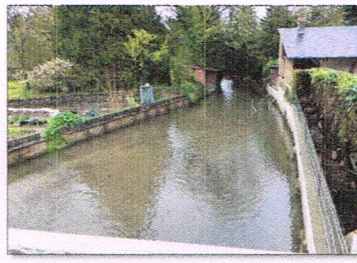
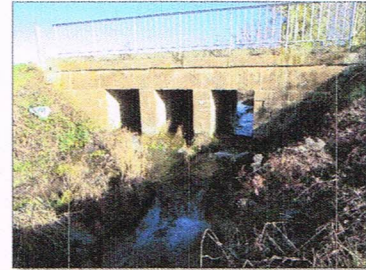
3. CONCERTATION AVEC LE CONSEIL



➤ APPEL À PROJET – Construction du futur programme d'actions

Le cadre « général » des projets susceptibles d'être retenus (4 critères) :

2. Un état du site avec une dégradation physique du milieu bien caractérisée :



Monsieur JOLIVET indique comme exemple le pont de la D12 à Baugy, mais encore des Zones Humides, des Peuplerais, etc.

3. CONCERTATION AVEC LE CONSEIL



➤ APPEL À PROJET – Construction du futur programme d'actions

Le cadre « général » des projets susceptibles d'être retenus (4 critères) :

3. Des actions de « restaurations » envisagées les plus complètes et ambitieuses possibles, avec un linéaire « suffisant » (200m) ou un secteur identifié comme un « point noir » (berges urbanisées, cours d'eau busée, ...)



Monsieur JOLIVET fait mention des travaux de la Laiterie à Saint-Martin-d'Auxigny. Il précise une action complète avec des travaux ambitieux même si le linéaire était de seulement 60m.

3. CONCERTATION AVEC LE CONSEIL

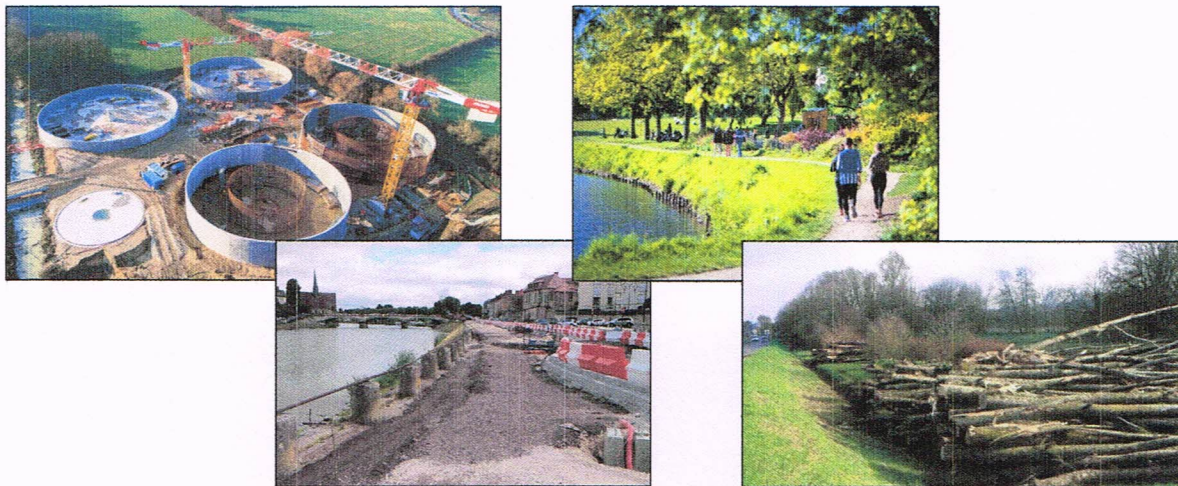


➤ APPEL À PROJET – Construction du futur programme d'actions

Le cadre « général » des projets susceptibles d'être retenus (4 critères) :

4. Transversalité des enjeux, projet d'ensemble, synergie d'acteurs.

Exemples : Projet global de réfection d'un Centre-bourg, révision d'une voirie, d'une base de loisirs/espace vert, création d'une zone d'expansion de crue, ...



Pour exemple de discussions, Monsieur JOLIVET mentionne des échanges avec le service espaces verts de la Ville de Bourges pour la désimperméabilisation des sols qui pourra faire l'objet d'échanges. Egalement d'autres conversations pour la création de zones d'expansions des crues, des problèmes d'inondations (la Bondonne à Baugy), étude de la Salarderie (Aubinges)

Monsieur JOLIVET précise actuellement un travail en binôme avec le bureau d'étude Hydro-Concept pour les futures propositions d'actions du CTMA.

Monsieur JOLIVET demande s'il y a des questions ou des délégués qui souhaitent prendre la parole pour des projets. Il précise également avoir interpellé plusieurs communes cet été par courriel.

Monsieur BLIAUT (Communauté d'Agglomération Bourges Plus – Commune de Mehun-sur-Yèvre) indique le souhait de la commune de Mehun-sur-Yèvre pour intervenir sur l'ouvrage de la Laiterie.

Monsieur JOLIVET répond que la demande a déjà été faite et bien intégrée dans les réflexions du syndicat, et également abordée récemment auprès des financeurs

Monsieur RIPARD (Communauté de Communes Terres du Haut Berry – Commune de Moulins-sur-Yèvre) rappelle aux techniciens la problématique sur le ruisseau de la Tripande.

Monsieur JOLIVET répond que cette sollicitation a également été prise en compte.

Monsieur JOLIVET laisse le soin à chacun des délégués d'échanger avec leur municipalité, et indique qu'il est pertinent de faire remonter des besoins d'ordre communal, mais également privé s'ils en ont connaissance.

Monsieur JOLIVET aborde le projet du Programme d'Etude Préalable inondation (PEP). Il précise que le SIVY avait envisagé de porter le projet en 2019 avec le SIAB3A à l'échelle de la vallée de l'Yèvre. L'EP Loire a repris le projet selon une échelle plus importante (bassin du Cher) et construit un programme d'actions. Monsieur JOLIVET corrige et précise que la durée maximale est de 4 ans.

3. CONCERTATION AVEC LE CONSEIL



➤ PROJET « PEP » (Programme d'Etude Préalable – Inondation)

Dispositif multipartenaire permettant de contribuer à la Prévention des Risques Inondations selon plusieurs axes : connaissance, sensibilisation, gestion de crise, projets urbains, ...

Durée : 6 ans

- Territoire « éligible » sur la base du « TRI » de Bourges (réflexion depuis 2017 – SLGRI)
 - + Vierzon (enjeu « fort »)



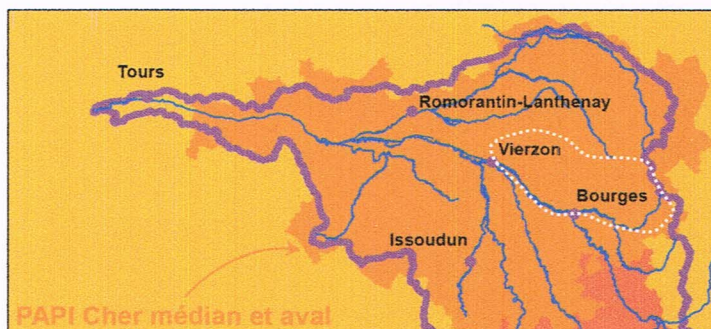
Bourges : 5010 habitants – 2696 emplois potentiellement exposés

3. CONCERTATION AVEC LE CONSEIL



➤ PROJET « PEP » (Programme d'Etude Préalable – Inondation)

- Préparation en cours par l'EPLoire (accord du SIVY en fév. 2021)
- Evolution d'échelle : Bassin Cher médian-aval



- Participation Etat / Europe selon actions (de 20% et jusqu'à 100% selon les actions)

> Prédiposition statutaire et technique du SIVY pour être pilote ou partenaire technique d'actions

Plusieurs réunions en 2021 : janvier, février, juin, septembre...

Monsieur JOLIVET évoque qu'une réunion a eu lieu le 28 septembre, à la demande de Bourges Plus, faisant état d'un manque d'animation locale autour du projet, cet échange à mener à ce que le SIVY porte une concertation avec les acteurs locaux, selon la charge de travail de l'équipe. Les avis/le positionnement du SIVY sur les 33 fiches suite à la réunion avec Messieurs BENOIT et MENNESSON :

3. CONCERTATION AVEC LE CONSEIL



➤ PROJET « PEP » (Programme d'Etude Préalable – Inondation)

Plusieurs acteurs du territoire sont sollicités pour accompagner ou piloter des actions :

EPCI Syndicats de rivières EPLoire Etat

- ✓ **Le programme : 33 fiches actions** en cours d'élaboration réparties selon 7 axes :
Connaissance/conscience du risque ; surveillance/prévision ; alerte/gestion de crise ; urbanisme ; réduction de la vulnérabilité ; ralentissement des écoulements ; gestion des ouvrages
- ✓ **Automne 2021** : finalisation des actions & positionnement du SIVY !
- ✓ **Analyse des fiches élus/techniciens du SIVY, le 7 sept** (M. BENOIT, M. MENNESSON, M. JOLIVET) et présentation en réunion de bureau

le 28 sept : réunion Agglo de Bourges, EPLoire, SIVY = Problème d'animation locale

Conclusion : le SIVY animera « selon ses moyens » la préparation locale de la démarche auprès des acteurs potentiels du projet.

3. CONCERTATION AVEC LE CONSEIL



➤ PROJET « PEP » (Programme d'Etude Préalable – Inondation)

Résumé des avis du SIVY :

Le SIVY se positionne en tant que potentiel Maître d'ouvrage pour les actions suivantes :

- Développer la connaissance hydraulique sur les bassins Yèvre amont, Barangeon et Moulon (à inclure)
- Analyse de l'intérêt de dispositifs de surveillances (échelles limn...)
- Lutte contre les remblais en zones inondables
- Gestion embâcles spé / depollution post-crue/inondations
- Mission d'animation auprès des gestionnaires d'ouvrages (état des ouvrages, base propriétaires)
- Portage d'une animation « locale » (échelle à déterminer)

I ETP territorialisé pour mettre en œuvre les actions et :

- animation locale autour des outils existants : PPRi, PFMS, Appui DICRIM, Vigicrue/flash...
- sensibiliser à la culture du risque, aux bons gestes à avoir lors des événements...



Monsieur de PAUL (Communauté de Communes Terres du Haut Berry – Commune de Soulangis) interpelle sur le fait que la Communauté de Communes Terres du Haut Berry est répartie sa compétence GEMAPI auprès de 3 syndicats de rivières et qu'il faut ainsi être vigilant sur la communication avec les syndicats voisins.

Monsieur JOLIVET répond que chaque EPCI adhère à au moins 2, jusqu'à 4 syndicats de rivières, le SIVY informera les autres syndicats de la situation et se tiendra disponible pour tout échange, mais il sera difficile d'élargir l'animation territoriale en dehors du périmètre du syndicat, rappelant le contexte de Bourges Plus avec le SIVY et le SIAB3A qui s'étend jusqu'au sud du département.

Monsieur BENOIT évoque que s'il y a un recrutement un calage serait fait pour le partage du temps de travail et les différentes modalités.

Monsieur JOLIVET évoque l'intérêt d'un regroupement pour animer localement la mise en œuvre de plusieurs actions, ce type de projet devra se dessiner en fonction des échanges à venir.

3. CONCERTATION AVEC LE CONSEIL

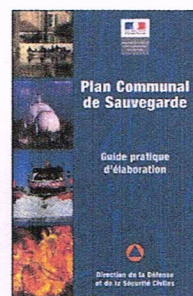


➤ PROJET « PEP » (Programme d'Etude Préalable – Inondation)

Résumé des avis du SIVY :

Le SIVY se positionne en tant que potentiel **Partenaire technique** pour les actions suivantes :

- PCS / PCIS / PCA / PPMS
- Optimisation des systèmes d'alertes
- Elaboration SCOT / PLUI
- Dispositif de Retour d'Expérience Gestion de Crise
- Protocoles de relevés de données (MO ou Partenaire tech)
- Développement de l'interco dans le cadre de la Gestion de crise



Monsieur JOLIVET indique l'envoi de courriers aux Communautés de Communes dans les jours à venir pour aborder la démarche et définir un interlocuteur afin de s'organiser et planifier des réunions de travail, un entretien avec l'EPLoire est également à venir.

3. CONCERTATION AVEC LE CONSEIL



➤ PROJET « PEP » (Programme d'Etude Préalable – Inondation)

Résumé des avis du SIVY :

Le SIVY **ne s'impliquera pas** pour les actions suivantes :

- DDRM, Révisions des PPR (outils réglementaires d'Etat)
- Sensibilisation acteurs de l'immobilier

L'implication du SIVY non statuée

Demande de précision / réorientation, ...

- Travail sur le ralentissement des écoulements
- Etude de vulnérabilité
- Protocole de relevés et stratégie de communication



3. CONCERTATION AVEC LE CONSEIL



➤ PROJET « PEP » (Programme d'Etude Préalable – Inondation)

❖ Programme prévisionnel :

- Oct/nov 2021 : le SIVY va contacter prochainement les acteurs locaux pour :
 - Déterminer un interlocuteur technique et politique / EPCI
 - Préciser les besoins locaux
 - Mener une « concertation » et « statuer » sur le portage / partenariat technique
- Décembre 2021 : réunion locale de restitution et d'échange, avec l'EPLoire
- Fin d'année 2021 : **Calage des actions** (retrait / ajout) selon le budget et les financements associés avec l'aide de l'EPLoire

Monsieur JOLIVET aborde les actions pédagogiques dans le cadre Concert'Eau :

3. CONCERTATION AVEC LE CONSEIL



➤ PROJET Actions pédagogiques « CONCERT'EAU »

L'action « 2D2 » : « *Sensibiliser au rôle de la nature dans le cycle de l'eau* »

Regroupement de 3 syndicats de rivière (SIVY coordonnateur)

Budget prévisionnel : 30 000 euros / 3 ans

> 80% de financement AELB & CD18, 20% syndicats)

Procédure de Marché Public en juillet, candidats retenus en août 2021 (reconductible /an sur 3 ans) :

groupement Nature 18 / CPIE



BRENNE - BERRY

Environ 10 animations / an / syndicat



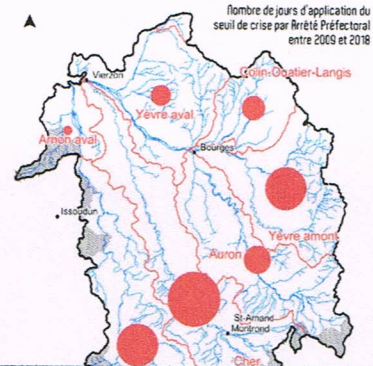
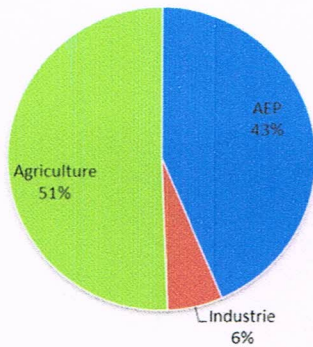
3. CONCERTATION AVEC LE CONSEIL



➤ PROJET Actions pédagogiques « CONCERT'EAU »

Rappels Cahier des Charges

- ✓ Propositions des animations venant du prestataire ou du syndicat
- ✓ Animation à la journée, 1/2 journée ; en semaine ou le week-end
- ✓ Public visé « varié » 50% adultes, 50% enfants (*indicateur de suivi : nombre de pers aux animations*)
- ✓ Thèmes abordés généraux aux enjeux qualitatif et quantitatif de la ressource, avec un partage important sur la connaissance « locale » et la gouvernance liée à l'eau.



3. CONCERTATION AVEC LE CONSEIL



➤ PROJET Actions pédagogiques « CONCERT'EAU »

Rappels Cahier des Charges

- ✓ Création d'une identité visuelle propre
- ✓ Orientation territoriale (Masses d'Eau) pertinente des animations
- ✓ Etalement des animations au cours de l'année (sept à sept)
- ✓ Créer des synergies entre acteurs sur le territoire
- ✓ ...



Création d'une page internet sur le site du SIVY qui permettra de suivre la démarche

Retrouvez les différentes animations qui ont lieu dans le cadre de cette collaboration, avec quelques clics :

Syndicat	Intervenant	Commune	Institution	Type d'animation	Date(s)	Décompte syndicat
SIVY	NATURE 18	PIGNY	Ecole Maternelle	à la découverte des milieux aquatiques	11 octobre	1
SIVY	NATURE 18	SAINTE-DOULCHARD	Collège Louis Armand	Les cycles de l'eau	22 octobre	2
SIVY	NATURE 18	VOUZERON	Centre de Loisirs	Le Cycle de l'Eau	27 octobre	3
SIAB3A	NATURE 18	BOURGES	Ecole maternelle Maryse BASTIER	à la Découverte des milieux aquatiques	9 déc	1

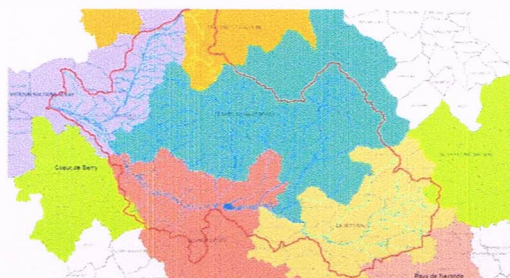
4. POINT LES ACTIVITÉS EN COURS



➤ LES STATUTS



- ✓ Evolution du nom du SIVY = Intercommunal > Intercommunautaire
- ✓ Evolution de l'objet et compétences : reprises des textes réglementaires (1°, 2°, 5°, 8° L.211-7 CE)
- ✓ Possibilité de faire des prestations de services (ou non)
- ✓ Possibilité d'extension de périmètre : CdC Pays de Néronde & Cœur de Berry



- ✓ Suppression d'un nombre plafond de Vice-Présidents
- ✓ Révision du protocole électif

4. POINT LES ACTIVITÉS EN COURS



➤ LES STATUTS

- ✓ Clé de répartition financière

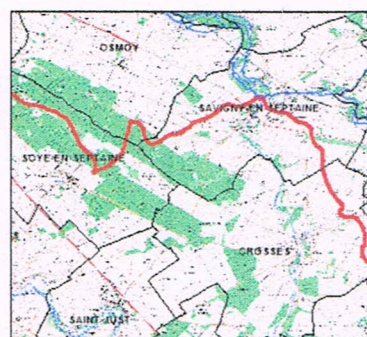
Actuellement : 90% population corrigée, 10% linéaire de berges (depuis 2013)

Projet : clé plus représentative du territoire = surface, linéaire de cours d'eau, potentiel fiscal






- ✓ Clé de représentativité

Actuellement : 1 représentant titulaire par commune qui « adhéraient » au syndicat « intercommunal » > agrégation à l'échelle de l'EPCI depuis 2018 (à mettre à jour)

Projet : maintien de l'incitation de la représentation à l'échelle « communale » dans le nombre total de délégués, meilleur équilibre entre cotisations et représentativité, limites plancher / plafond.




POINT SUR L'ACTUALITÉ TECHNIQUE

Interventions liées à l'élevage		PI	Etat du projet	Entreprise	Coût acté / final
	Act. 100 : Réajustement gué sur l'Auxigny – Discussions automne	/	■	IDVERDE	2176.80 € TTC (+3480€ TTC)
Restauration physique du lit					
	Act. 109 : Renaturation de 450m du Langis à Soulangis (GD-VP)	Moyen	■	ECORIVER / BBF	82 728.00 TTC
	Act. 71 : Reprofilage de 850m du Langis à St-Michel-de-V (GD)	Moyen	■	ECORIVER	21 114.00 TTC
	Ajout mars 2021 : ajustement travaux 2020 Baugy suite crue	Non	■	ECORIVER	7788.00 TTC
	Travaux hors CTMA – Yèvre à Fenestrelay	Non	■	IDVERDE	28 570.57 TTC
Interventions liées à la végétation					
	Act. 78, 91/92, 81.. Plantation après travaux	/	■	MILLET & FILS	≈ 5 000.00 TTC
	Act. 72 : Reconversion alignement de peupliers à St-Michel-de-V	/	■	Pascal RIMBAULT	12 060.00 TTC
	Suite action gestion plantes invasives	/	■	ASER	≈ 1 500 TTC
	Interventions ponctuelles sur les secteurs restaurés 2016-2020	/	■	RAMEAU ELAG	600.00 TTC
Etudes continuité grands ouvrages					
	Suivi étude Yèvre aval – suite accompagnement propriétaires (JJ)	Moyen	■	HYDRO M fin	(135 000 TTC)
	Etude Yèvre Médian en cours (JJ - GD)	Fort	■	NCA en cours	(178 000 TTC)
	Etude Aubinges / Morogues (JJ - GD)	Faible	■	INGEROP en cours	18 990.00 TTC
	Etude Bilan Contrat Territorial du programme 2016-2020 (JJ)	/	■	Fin de procédure – AE prêt	143 856.00 TTC à 190 000.00 TTC
Action Suivi					
	Action hors CTMA – travaux de restauration			Discussion réunion de bureau	

Monsieur DEBAIN explique le réajustement du gué sur l'Auxigny à Saint-Martin-d'Auxigny :

POINT SUR L'ACTUALITÉ TECHNIQUE

Interventions liées à l'élevage		PI	Entreprise	Coût acté / final
	Act. 100 : Réajustement gué sur l'Auxigny – Discussions automne	/	IDVERDE	2176.80 € TTC (+3480€ TTC)

- Déplacement du passage à gué
- Difficultés liées aux argiles (veine d'argile) > apport supplémentaire de blocs (10 bloc d'1m3)
- Démarrage puis interruption en juin, finalisation du chantier le 30 août



POINT SUR L'ACTUALITÉ TECHNIQUE



Restauration physique du lit

Act. 109 : Renaturation de 450m du Langis à Soulangis (GD-VP)	Moyen	ECORIVER / BBF	82 728.00 TTC
---	-------	----------------	---------------

➤ Travaux d'août à mi-septembre (réception réalisée)



> Bras de contournement, emboitement d'une section de 200m, retalutage, recharge (500m)
 Surplus de granulats en fin de chantier. Prévision d'un suivi à mettre en œuvre

Monsieur DEBAIN parle des travaux du Langis à Saint-Michel-de-Volangis :

POINT SUR L'ACTUALITÉ TECHNIQUE



Restauration physique du lit

Act. 71 : Reprofilage de 850m du Langis à St-Michel-de-V (GD)	Moyen	ECORIVER	21 114.00 TTC
Ajout mars 2021 : ajustement travaux 2020 Baugy suite crue	Non	ECORIVER	7788.00 TTC

➤ Travaux de début août à octobre (à St-Michel-de-Volangis, act. 71) – réception à venir



Travaux 2021 : retalutage, déplacement de merlon, recharge, création de fossé décanteur avec filtre végétal. **Reste** : installation filtre végétal

POINT SUR L'ACTUALITÉ TECHNIQUE



Restauration physique du lit

Travaux hors CTMA / Opé ponctuelle –Yèvre à Fenestrelay À venir **28 570.57 € TTC**

- Expérimentation – colmatage de l'Yèvre en amont des Marais de Bourges.
- Cadre financier du CRST Agglo de Bourges : 80%
- Courrier envoyé, organisation avec le Moulin en juin
- 1^{ère} campagne de mesures de débits le 7/09
- Réunion d'information sur le terrain pour les riverains, le 23 sept
- Démarrage du chantier le 12 octobre



A BOURGES, le 25 Février 2021

Monsieur CASSARD
Moulin RABOT
41, rue Jean JARRES
18300 SAINT-GERMAIN-DES-PIES

Réf: 4213048.P01-10/2021

Objet: Projet d'intervention pour limiter les avants sur l'Yèvre - Fenestrelay - Saint-Germain des Pies

Monsieur CASSARD,

Nous vous informons que le SIVV envisage d'intervenir sur les parcelles de Saint-Germain-des-Pies, situées en amont du Moulin Rabot dans le cadre de la mise en œuvre d'un programme expérimental visant pour objectif de limiter les colmatages de l'Yèvre vers le Marais Canal de Bourges, qui est actuellement pour conséquence les dénivelés des écoulements de l'Yèvre en période crue de crues (Ecrêtement).

Le projet doit s'inscrire dans le respect de contraintes non négligeables pour l'Etat écologique de nature et se doivent pas avoir d'impacts en terme d'insécurité, différents types d'interventions sont ainsi envisagés :

- la mise en place d'un matelas d'argile avec une partie de l'Yèvre (parcelles communales 1830454)
- la réhabilitation du chemin communal bordant l'Yèvre,
- la création et le ravalement par radier, de fossés latéraux situés, qui recueillent un débit - fossés de l'Yèvre - non réglementés (parcelles 1830454 & 1830455).

Ce projet d'intervention vous concerne puisqu'il s'agit de limiter les pertes de l'Yèvre en période crue. Sa mise en œuvre est envisagée au cours de l'été 2021 (été automne). Il prévoit également respecter vos besoins en matière de travaux d'entretien de l'Yèvre, selon les conditions de ruissellement, pour améliorer les apports dans de bonnes conditions et limiter la turbidité et les incidences en suspension lors de la mise en place d'un matelas d'argile dans l'Yèvre.

Le contexte de ruissellement et la proximité de sites sensibles avec le Moulin Rabot, ainsi que la méthodologie d'intervention, nous rendent impératif de vous en informer et de vous l'exposer afin de valider les interventions envisagées, de façon à échanger et obtenir un accord de votre part.

Nous souhaitons ainsi avoir votre point de vue sur ce projet, et nous vous remercions d'être disponible pour un échange à votre convenance (tel : 02 18 41 300 79) (e-mail: sylvain@siyv.fr).

Vous resteriez en contact, sous votre prime de crue, Monsieur CASSARD, en l'occurrence de nos situations critiques.

Président du SIVV
Monsieur Gilles BENOIT

SIVV - Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Yèvre - 41 rue Jean Jarres - 18300 Bourges - 02 18 41 300 79 - sylvain@siyv.fr - www.siyv.fr

POINT SUR L'ACTUALITÉ TECHNIQUE

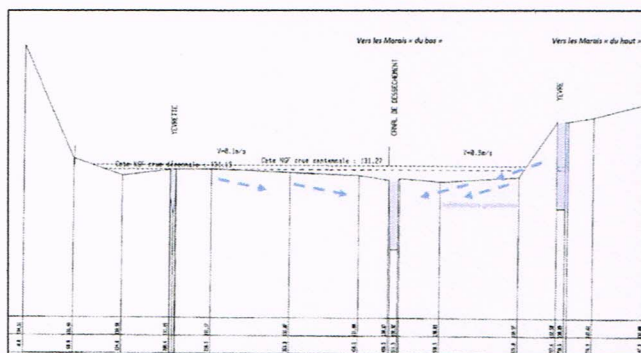


Restauration physique du lit

Travaux hors CTMA / Opé ponctuelle –Yèvre à Fenestrelay À venir **28 570.57 € TTC**

Projet en trois parties :

I. Matelas d'argile sur une partie du lit de l'Yèvre

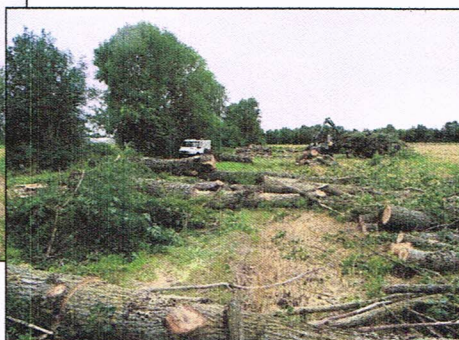


POINT SUR L'ACTUALITÉ TECHNIQUE

Interventions liées à la végétation



Act. 78, 91/92, 81.. Plantation après travaux	MILLET & FILS	≈ 5 000.00 TTC
Act. 72 : Reconversion alignement de peupliers à St-Michel-de-V	Pascal RIMBAULT	12 060.00 TTC
Suite action gestion plantes invasives	ASER	≈ 1 500 TTC
Interventions ponctuelles sur les secteurs restaurés 2016-2020	RAMEAU ELAG	600.00 TTC



- Rognage des souches et remise en état fin sept
- Réception le 20 sept

Monsieur JOLIVET évoque les études :

POINT SUR L'ACTUALITÉ TECHNIQUE



	Entreprise	Coût prév / final
Suivi étude Yèvre aval – suite accompagnement propriétaires (JJ)	HYDRO M fin	(135 000 TTC)
Etude Yèvre Médián en cours (JJ - GD)	NCA finalisé	(178 000 TTC)
Etude Aubinges / Morogues (JJ - GD)	INGEROP en cours	18 990.00 TTC

- **Réunion avec la ville de Bourges** : le 21 juin au SIVY (ouvrages villes de bourges, projets annexes : déchets, zones humides, acquisitions foncières, Langis...)
- **Projet d'Aubinges** : Point avec la municipalité, le 9 août
- **Prochaine réunion COPIL étude** : le 20 octobre

Point réunion avec partenaires, le 14/10 : intérêt pour un projet associant plusieurs enjeux : ZH, restauration de cours d'eau, ...



POINT SUR L'ACTUALITÉ TECHNIQUE



	Entreprise	Coût prév / final
Etude Bilan Contrat Territorial du programme 2016-2020 (JJ)	Phase I (Bilan en cours)	143 856.00 TTC à 190 000.00 TTC

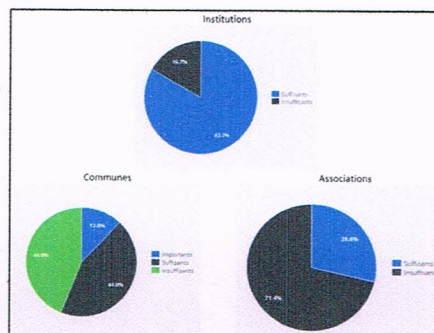
Etude Bilan :

- Enquêtes et entretiens réalisés de juin à septembre
- Phase terrain d'avril à juin (visites des sites travaux)
- Analyse des données financières, techniques, adm de mai à août

➤ Présentation du rapport bilan le 21 octobre à Soulangis (Bilan plutôt positif)



Les moyens du SIVY étaient-ils suffisants ?



Monsieur JOLIVET mentionne brièvement les différentes sollicitations :

POINT SUR L'ACTUALITÉ TECHNIQUE

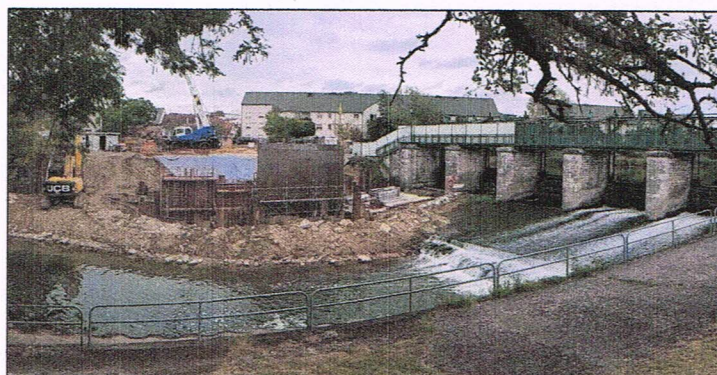
➤ Les interventions ponctuelles, en bref :

Dernières interventions des agents du syndicat (juill-août) : St-Germain-du-Puy, Vignoux-sur-B, Aubinges, Morogues, Menetou-Salon, Saint-Martin d'Auxigny...

Réflexion de l'équipe sur une méthodologie d'informations auprès des communes concernant ces projets.



- Vierzon : démarrage des travaux de la passe à bassins (depuis le 7 juin)



POINT SUR L'ACTUALITÉ TECHNIQUE

➤ Débriefing de la réunion avec partenaires financiers, jeudi 14 oct

- **Précautions liées à la diversification des activités du syndicat**
- **Validation des stratégies d'intervention à venir pour chacun des ouvrages**
- **Des incertitudes réglementaires et financières**

1. Clapet de la Laiterie (Mehun/Y) – Analyses complémentaires

2023-2024 Ouvrage clé aval, mesures complémentaires indispensables, problème de dégradations, sondages – urgence, sollicitation communale – Analyses complémentaires HydroConcept envisageable

2. Barrage D (St-Germain-du-Puy) - Travaux

2023/2024 Ouvrage lié aux Marais / problème de répartition des eaux. Enjeu politique et social fort. Projet technique aboutit.

3. Seuil de la Salarderie - Travaux

2023/2024 Ouvrage lié aux Marais / problème de répartition des eaux. Enjeu politique et social fort. Analyse d'un projet plus global envisageable via HydroConcept

4. Barrage des Trois Bondons - Travaux

2024/2025 Projet technique aboutit, contexte social

5. Clapet-St-Ambroix / Moulin de la Voiselle - Analyses complémentaires

2024/2025 Sondages géotech, projets annexes

6. Action de compensation Mavois - Travaux

2024/2025

7. Moulin Lucas (St-Germain-du-Puy) – Travaux

2025/2026 Sondages géotech puis travaux

8. Clapet de la Laiterie – Travaux

2026/2027

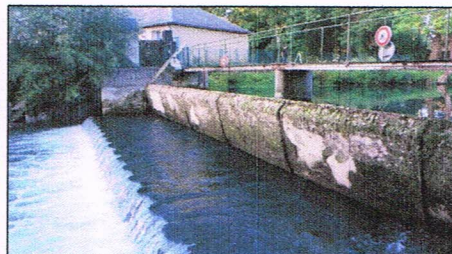
9. Clapet-St-Ambroix / Moulin de la Voiselle - Travaux

2024/2025 Sondages géotech, projets annexes

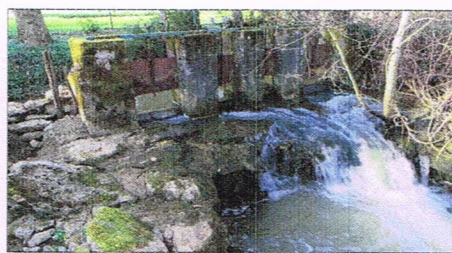
10. Vannes de la Prairie du Château (Mehun/Y)

2027/2028

1^{ère}
partie de
CTMA



2^{ème}
partie



Monsieur JOLIVET aborde la reprise des dossiers des stagiaires afin d'avancer sur les sujets :

POINT SUR LES STAGES SIVY

➤ Stage sur la régularisation de la continuité écologique sur le plan d'eau de la Couturanderie (par Mme LEMENU)

Scénarisation des projets de régularisation en mai (5 à 7 scénarios d'interventions envisagés)

- **Rencontre avec le CEN le 7 juin** : pas / peu d'intérêt écologique au maintien du site
- **Retour de la DDT le 10 juin** : situation irrégulière du plan d'eau ainsi que de ses ouvrages
- **Réunion avec propriétaire le 9 juin**, puis réunions de travail et final le 20 août

Bilan : scénario de dérasement et de réhabilitation du site validé (SIVY, commune, propriétaire)

Développement méthodologie en cours

Accord des financeurs pour qu'HydroConcept envisage d'intégrer le projet dans le CTMA.

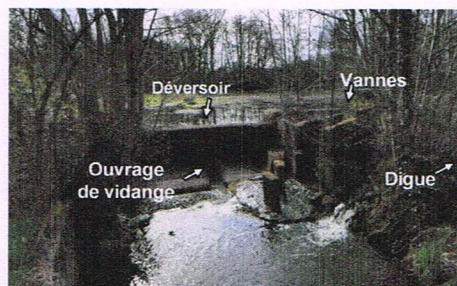
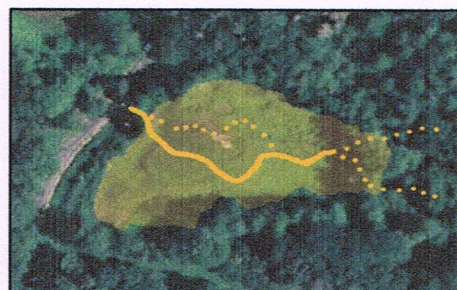


Figure 38 - Illustration de l'ensemble de l'ouvrage du plan d'eau de la Couturanderie. (S.LEMENU, 2021)



Projet de tracé du cours d'eau

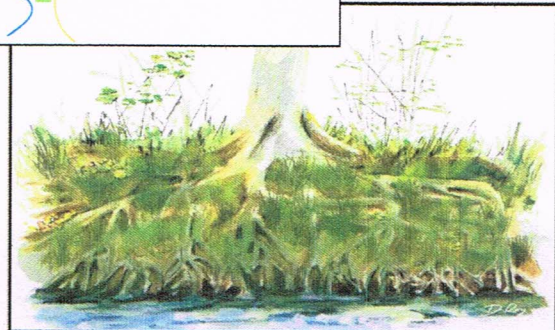
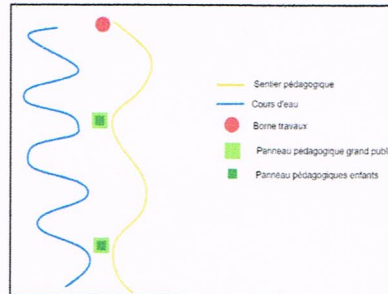
POINT SUR LES STAGES SIVY

➤ Stage sur la création des parcours pédagogiques (par Mme TESSIER)

Reprise et développement des éléments au cours de l'automne 2021



Rapport d'enquête provisoire (52 pages)

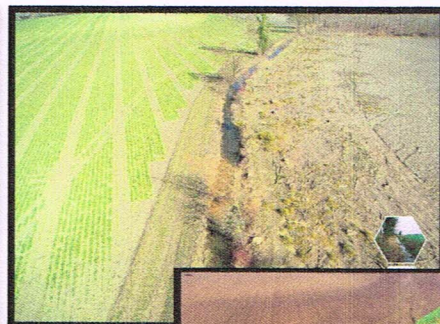


Cahier des charges – projet sentiers pédagogiques

Monsieur JOLIVET indique la participation du SIVY à différentes animations :

COMMUNICATION

- Participation du SIVY à plusieurs manifestations : Neuvy/B, Berry-Bouy, Bourges...
- Nouveaux panneaux pour l'exposition « fil d'eau »
- 5 bornes « travaux » en cours de relecture
- 1 vidéo en cours d'élaboration : le suivi des milieux sur le bassin



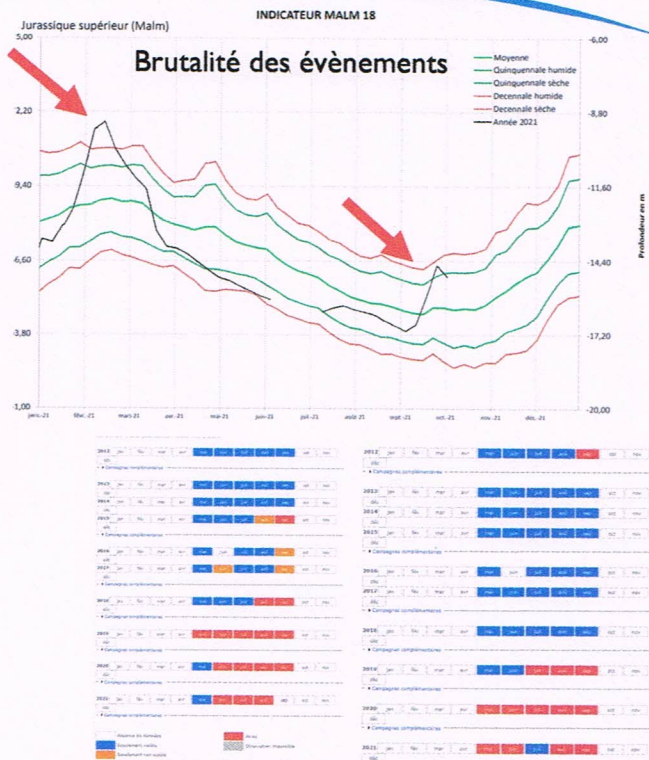
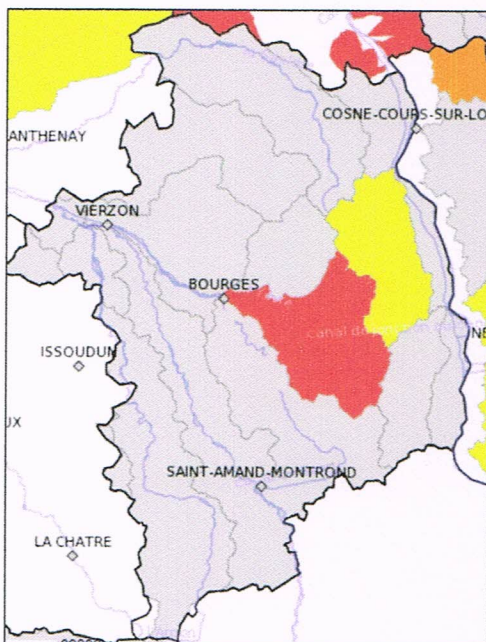
AGENDA

- 14/10 : Comité de Pilotage restreint (Vierzon)**
- 14/10 : Conseil Syndical (Vierzon)**
- 15/10 : Réunion Abattoir / Canal de Berry (Vierzon)**
- 15/10 : Rencontre SIVY – CdC Pays de Nérondes = Report**
- 18/10 : Rendez-vous riverain St-Germain-du-Puy**
- 19/10 : Réunion SIVY – Mission locale Bourges**
- 20/10 : Comité de Pilotage - Aubinges**
- 21/10 : Comité de Pilotage Etude Bilan (Soulangis)**
- 21/10 : Réunion Concert'Eau « action ruissellement » – Chambre Agriculture**
- 25/10 : Visite Marais de Bourges (Analyse protocole niveau d'eau)**
- 26/10 : Réunion Concert'Eau**
- 27/10 : Réunion parcours pédagogiques Ville de Bourges**

...

Agenda!

POINT SUR LA RESSOURCE



Indicateur d'assecs Douée et Villabon de 2012 à 2021

Monsieur BENOIT demande si les délégués ont des remarques concernant la présentation et remercie les élus pour leur participation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin à 20h30 suivi du partage du verre de l'amitié.

Le Président du SIVY

SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DE LA VALLEE D'YEVRE
Siège : Mairie de BOURGES

Monsieur Gilles BENOIT

Acte déposé à la
Préfecture du Cher, le

26 OCT. 2021

